

Etat d'avancement du projet PBF/BDI/A-8

Entités des NU chargées de mise en œuvre : PNUD		Domaine Prioritaire : Réintégration
Ministère de tutelle : Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre		
Titre du Projet	Appui à la réintégration socioéconomique des populations affectées par les crises et au relèvement communautaire dans les provinces de Bubanza, Bujumbura rural et Cibitoke	
Couverture géographique	Bubanza, Bujumbura rural et Cibitoke	
Budget approuvé	1,787, 553 US\$	
Décision de transfert de fonds par NY	21 Mai 2009	
Date de démarrage : 02/10/2009	Date prévue pour la clôture du projet : 31.12.2010	
Retard par rapport à la date de clôture initialement prévue : 0	Commentaires : La date prévue pour la clôture du projet a été respectée. Les activités résiduelles seront achevées grâce aux ressources additionnelles mobilisées par le PNUD à travers son programme de réintégration et relèvement communautaire.	

Réalisations quantitatives par rapport aux objectifs et aux résultats

Résultats attendus	Activités prévues	Principales réalisations
Résultat 1: Les populations affectées par les crises sont réintégrées de manière pacifique dans leurs communautés d'origine et/ou d'accueil	Réhabilitation des pistes de désenclavement avec l'approche HIMO par les jeunes (1800 x 3 mois x 40 \$)	<ul style="list-style-type: none"> 2,400 Adultes Associés et/ou Membres des Communautés d'Accueil dont 630 femmes, ont été employés pour poursuivre la réhabilitation de 161 Km de pistes dont les travaux ont été clôturés en octobre 2010 dans les 5 communes de la province Bubanza. Le volet « réintégration durable » des bénéficiaires, a permis à 8,383 associations, à raison d'une moyenne de 20 travailleurs/association de se constituer. Les mécanismes de financement des microprojets sont déjà mis en place. Les microprojets formulés par les associations, principalement dans le secteur agro-pastoral seront financés par l'épargne des bénéficiaires réalisés sur le salaire octroyé par le projet au cours des activités HIMO (1/4) et par l'apport du PNUD (3/4). Les Agences d'Exécution Communautaire qui ont été identifiés par le projet lors de la phase « création d'emplois » et qui se sont montrées performantes lors de cette phase assureront l'encadrement des microprojets pendant 6 mois.
	Reboiser en projet HIMO (600 jeunes x 3mois x 40\$)	<ul style="list-style-type: none"> Dans les 3 provinces, comme planifié, 405 hectares identifiés les administrations communales dans 9 communes ont été reboisés.
	Réhabiliter 6 infrastructures sociales de base (centres de santé, écoles, adductions d'eau).	<ul style="list-style-type: none"> Dossiers techniques (Cahiers des Clauses Techniques Particulières, Plans, Devis) composant les Dossiers d'Appel d'Offres ont a été finalisés pour 7 écoles, 1 centre de santé et 1 adduction d'eau identifiés au cours du trimestre passé. En appui à la politique nationale de décentralisation et du développement communal, l'exécution sera sous la responsabilité des communes. Cette modalité s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs locaux. Le contrôle de qualité continuera d'être assuré par PNUD. La sélection des entreprises qualifiées pour l'exécution des travaux, de même que pour le recrutement des Ingénieurs-Conseils, ont été lancés en Décembre 2010.
	Auto-construction de 500 maisons	<ul style="list-style-type: none"> 110 maisons ont été construites dans 2 villages ruraux intégrés (VRI) installés dans 2 communes. Les travaux sur les 66 maisons restantes ont démarré en décembre 2010, en extension du VRI de Gateri, créé en 2006, afin de réinstaller dignement 66 ménages de rapatriés vivant dans des hangars aménagés dans ce VRI, depuis sa création.

		<ul style="list-style-type: none"> Tous les matériaux nécessaires pour l'auto-construction de 134 maisons en faveur des ménages sélectionnés parmi ceux qui se sont engagés à retourner sur 42 différentes collines d'origine, ont été achetés et mis en œuvre, avec l'encadrement des 4 communes concernées ; également suivant la modalité 'GRANTS'.
<p>Résultat 2 :</p> <p>Les mécanismes de dialogue, de prévention et résolution des conflits sont renforcés, et le climat de confiance entre les populations et les autorités est rétabli.</p>	<p>Conception et diffusion de pièces de théâtre et Concours de dessins et de poèmes sur des thèmes liés à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale (dans les écoles)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les Termes de Référence, définissant la modalité et l'approche d'exécution de l'activité, ont été élaborés. Suite aux dépassements budgétaires enregistrés sur les activités HIMO l'activité sera réalisée au cours du prochain trimestre avec les financements additionnels mobilisés par le PNUD
	<p>Visites d'échange interprovinciales sur les initiatives de consolidation de la paix.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les TDRS guidés par la thématique de consolidation de la paix ont été élaborés. Comme pour la précédente activité, grâce aux financements additionnels mobilisés par le PNUD, les visites interprovinciales seront réalisées au cours du prochain trimestre avec après la clôture du projet ; au cours du trimestre janvier-mars 2011 avec les financements additionnels mobilisés par le PNUD.
<p>Résultat 3 :</p> <p>Les populations affectées par les conflits ont accès à des moyens de subsistance durables</p>	<p>Organisation de 3 rencontres d'échange entre les entrepreneurs et les populations cibles du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> En préparation de l'exécution de l'activité, il a été procédé à l'analyse des réalisations du projet PBF « Promotion du rôle des petites et micro entreprises dans la consolidation de la paix », afin d'identifier les associations/organisations d'entrepreneurs fiables, à mettre en connexion avec les populations cibles du projet ; selon les domaines d'activités et la localisation géographique des uns et des autres.
	<p>Financement des AGRs et en entrepreneuriat local (nouveaux et déjà existants)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le renforcement de la filière du conditionnement et de la transformation du poisson de Lac au Burundi et appui à sa commercialisation, exécuté en partenariat avec la FAO, a connu une avancée significative matérialisée par les formations en organisation associative et mise en réseaux des 350 bénéficiaires de ce sous-projet et les professionnels du métier établis dans et/ou autour de la zone du projet. Une étude sur la chaîne de valeur de la filière 'Pêche' a été réalisée, afin de relever les forces et/ou faiblesses à considérer vis-à-vis de la dernière phase de production et commercialisation qui a démarré en décembre 2010. Un appui considérable a été apporté en matière d'élaboration des microprojets entrepris par 92 associations des bénéficiaires des emplois temporaires (voir résultat 1 ci-dessus). Le même appui a visé les habitants, regroupés aussi en associations, vivant dans les villages ruraux intégrés ou dans les sites des déplacés. Spécifiquement, un sous-projet visant “l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme à travers le “Partenariat Publics-Privés” a été développé au cours du trimestre sous-revue. Les Termes de référence ont été élaborés pour recruter 2 Consultants (1 international et 1 national) chargés de réaliser des études sur les conditions de vie des communautés, la prestation de services, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE), dans les 3 VRI : Gateri et Kukamakara (Cibitoke), Muyange II (Bubanza).
	<p>Promotion de l'accès aux intrants agricoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> En partenariat avec les Directions Provinciales de l'Agriculture et de l'Elevage des provinces Bubanza et Bujumbura Rural, les appuis en intrants agropastoraux en faveur de 134 ménages des déplacés qui ont réellement montré l'engagement de quitter les sites pour retourner dans leurs propriétés d'origine, en liaison avec l'activité d'auto-construction des maisons, ont été préparés.
	<p>Développement de techniques de transformation et de conservation des produits agricoles pour les femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> 10 modèles d'unités et équipements à installer au niveau des Villages ruraux intégrés et des sites des déplacés considérés comme des villages définitifs de réinstallation, ont été déterminés. Le choix des modèles a été fonction des produits potentiels à transformer et/ou conserver selon les spécificités des régions. 5 principales filières seront concernées; à savoir : le manioc, le maïs, le riz, les noix de palme et les palmistes. Un appel d'offres international, en vue de l'achat/acquisition desdits équipements/unités, a été lancé en décembre 2010.

		<ul style="list-style-type: none"> Parallèlement, des consultations ont été menées auprès des Organisations et services locaux, expérimentés dans ce domaine, en vue d'identifier ceux qui vont assurer l'installation des unités et la formation des bénéficiaires. Dans ce cadre, le CNTA (Centre National de Transformation Agro-alimentaire) a été jugé très compétent pour dispenser les formations.
<p>Résultat 4 :</p> <p>Les capacités nationales en matière de politique, planification, coordination et suivi du processus de réintégration sont renforcées.</p>	Appuyer le MSNRRRS pour le développement d'un programme national de réintégration et de relèvement communautaire	<ul style="list-style-type: none"> A l'issue de la mission effectuée en août 2010 par Mme Judy Cheng-Hopkins, Sous Secrétaire Général et Chef du Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix, qui a permis à cette hôte de marque de visiter entre autres, les réalisations du projet en province Bubanza, un programme intitulé « Consolidation de la paix à travers l'appui à la réintégration socioéconomique durable en faveur des personnes affectées par le conflit », est en cours de finalisation. Ce nouveau programme intègre les actions-clé qui ont été identifiées dans la stratégie nationale de réintégration qui a été élaborée grâce à l'appui apporté par le projet.

Taux d'exécution budgétaire : 97.00%

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats :

- L'engagement très manifeste et la qualité des prestations des structures communautaires et administratives, ainsi que des services sectoriels déconcentrés (modalité 'GRANTS'), dans la mise en œuvre des différentes activités, contribuent au renforcement des capacités des acteurs locaux, et constituent de ce fait des garanties pour la durabilité des mécanismes de réintégration et relèvement communautaire mis en place.
- La réponse et l'engouement très positifs manifestés par les populations cibles, à se regrouper en associations, sont porteurs de la relance du système productif et la promotion de l'entrepreneuriat local.
- Le niveau de participation des 134 ménages déplacés, dans l'auto-construction de leurs maisons sur les collines de retour, témoigne les conditions mises en place pour encourager le retour volontaire des populations affectées par la crise dans leurs communautés d'origine et promouvoir la cohésion sociale entre les différentes catégories sociales.
- A travers les travaux de réhabilitation/construction des différentes infrastructures (routes ; marchés, écoles, centres de santé, adductions d'eau, terrains de jeux, etc...), les nombreuses populations qui y participent apprécient énormément le fait qu'elles bénéficient des emplois temporaires leur permettant de se lancer dans les activités à même d'assurer leur réintégration durable.
- Les mêmes infrastructures assurent pour les populations autour, d'accéder aux services sociaux de base ; composante aussi importante du relèvement communautaire.
- La formulation du programme « Consolidation de la paix à travers l'appui à la réintégration socioéconomique durable en faveur des personnes affectées par le conflit » ; en appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de réintégration socioéconomique des populations affectées par les conflits, confirme, une fois de plus, l'effet catalytique développé par le projet, et son évolution vers le programme national de réintégration et de relèvement communautaire.
- Tout le long des activités, les ONGs partenaires d'exécution ont étroitement collaboré avec les administrations provinciales, communales et collinaires, ainsi que les responsables du secteur forestier à tous les niveaux.

Les contraintes majeures :

- Volet Auto-construction des maisons sur collines de retour des déplacés : 21 cas de désistement ont été enregistrés après le démarrage des activités ;
- Construction des maisons dans les Villages Ruraux Intégrés : les pluies et les vents violents ont très souvent provoqué la destruction des murs et/ou des toitures avant l'achèvement des travaux. Des appuis additionnels, en matériaux ont dû être, par conséquent, consentis.
- Activités de reboisement : alors que les administrateurs des communes avaient certifié les sites comme ayant un statut domanial, des populations autour des sites se sont présentées comme propriétaires des parties des terrains, après démarrage des activités. L'attente des règlements des conflits nés de ces situations ont ainsi entravé le déroulement normal des travaux.

Prochaines étapes :

- Assurer le suivi programmatique pour l'achèvement des activités résiduelles avec l'aide des ressources additionnelles mobilisées et déjà mises en place par le PNUD (organiser des campagnes de sensibilisation des populations autour des boisements réalisés afin qu'elles s'en approprient et qu'elles soient mobilisées pour l'entretien et la protection des sites reboisés contre les feux de brousse, les pâturages et autres exploitations illicites) ;
- Procéder à la clôture effective du projet (transfert des équipements et clôture financière) ;
- Réaliser l'évaluation externe.